

Séance du 2 avril 2025

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2020

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 25
Pour : Unanimité

Convocation du : 19 mars 2025
Date d'affichage : 20 mars 2025

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le 7 avril 2025 et publication du
7 avril 2025.

Délibération N° 02-25-15

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Mme MASQUELEZ Corinne, M. CROXO Pierre, Mme MICHEL Fabienne, M. CARLIER Jean-Louis, M. BIENKOWSKI Renaud, Mme BAYART Angélique, M. KOS Arnaud, Mme CIESIELSKI Magali, M. FOUQUET Hervé, Mme WOLOSZ Angélique, Mme MALECHA Sandrine, M. FLUET Guillaume, M. MERESSE Alain, Mme TOURNEUR Nathalie, M. FILLIERE Patrick, M. SION Fabrice, M. QUILLIOT Philippe, M. ARCHIE Patrick, M. JANIACZYK Jean-Marc.

Absents excusés et représentés: M. LAGACHE Frédéric, M. VAN MEENEN Laurent, Mme DELEDICQUE Sylvie, Mme CLAEYMAN Isabelle, Mme DERBAY Savéria.

Absente excusée et non représentée: Mme RUBY Valérie

Secrétaire de séance: Mme CIESIELSKI Magali.

OBJET

AFFECTATION PROVISOIRE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation provisoire du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 106 088,68 €
- un excédent reporté de : 1 096 545,33 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 1 202 634,01 €

- un excédent d'investissement de : 82 259,71 €
- un déficit des restes à réaliser de : 89 881,04 €



Soit un besoin de financement de : 7 621,33 €

DÉCIDE à l'unanimité, d'affecter provisoirement le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 :
EXCÉDENT 1 202 634,01 €

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE
(1068) : 7 621,33 €

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT
(002) : 1 195 012,68 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ
(001) : EXCEDENT 82 259,71 €

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,



Magali CIESIELSKI.

Le Maire,



Nadège BOURGHELLE-KOS.

